Votre réception au Château de Matel

RAPPEL PRATIQUE • À lire avant votre mariage et à conserver pour votre départ

Avant le mariage

Décoration de la salle : accès le vendredi de 14 h à 20 h maximum.
Avec la location du vendredi complet (supplément), accès de 9 h à 20 h. Aucune décoration extérieure avant le samedi matin, pour permettre l'entretien et éviter les dégradations liées aux intempéries. **La location se termine le dimanche à 18 h.**

Quelques règles importantes

- Les chaises de la salle sont réservées à l'intérieur. Pour des chaises supplémentaires à l'extérieur, utilisez les chaises du mobilier extérieur. Pour votre cérémonie laïque, vous pouvez également louer des chaises auprès d'un loueur (ex. IZILOC : 04 77 71 64 25).
- Lâchers de lanternes, feux d'artifice non déclarés en préfecture et pétards : strictement interdits. Consulter sur le site du Château de Matel la rubrique « Documents utiles / Feu d'artifice ».
- Au-delà de 8 enfants de moins de 14 ans, prévoir une personne pour les encadrer durant la soirée. Le château peut aider à trouver des baby-sitters. Consulter sur le site du Château de Matel la rubrique « Documents utiles / Nounou ».
- Aucune décoration (ballons, affiches, pancartes, drapeaux, etc.) dans l'allée du Château de Matel.
- Les jeux de ballon (football, rugby…) et activités pouvant casser des vitres doivent se dérouler dans le parc devant le château.
- Avec des bougies, protéger les supports (soucoupes, serviettes…).
- Toute cuisine ou cuisson est interdite dans la salle de réception et l'espace traiteur.

Avant votre départ

Salle de réception : passer un coup de balai, empiler les 100 chaises par piles de 10 contre le mur, plier et ranger les 8 grandes tables contre le mur, retirer décorations et fixations. Pensez à ranger les tables rectangulaires dans le local situé vers l'espace traiteur.

Espace traiteur : nettoyer intégralement et remettre dans l'état initial ; cet espace n'est pas compris dans le forfait nettoyage. Prévenir votre traiteur ou organisateur.

Salle du petit-déjeuner : si vous avez retenu cette option (5 € par personne dormant sur le domaine, selon le document fourni), débarrasser et essuyer les tables, nettoyer la salle et la cuisine, placer bols, verres et couverts dans le lave-vaisselle.

Extérieurs : enlever toutes décorations, fixations et résidus (cire, pétales, confettis, punaises, agrafes…), ramasser verres, bouteilles et objets laissés au sol ; vérifier également le parc. Remettre tables, chaises et salon à leur place. **Intervention de nettoyage des extérieurs : forfait de 150 € si nécessaire.**

Déchets : déposer cartons, verre et plastique dans les conteneurs situés à moins de 500 m, en face du Lidl ou rue Wilson. **Évacuer vous-mêmes tous les autres déchets.**